

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

26 juin 2025

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 1591)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 649

présenté par

Mme Bourouaha, M. Maillot, M. Brugerolles, M. Bénard, M. Castor, Mme Faucillon, Mme K/Bidi,  
Mme Lebon, M. Lecoq, M. Maurel, M. Monnet, M. Nadeau, M. Peu, Mme Reid Arbelot, M. Rimane,  
M. Sansu et M. Tjibaou

**AVANT L'ARTICLE 10**

Au début de l'intitulé du chapitre II, substituer au mot :

« Préservation »

le mot :

« Dégradation ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

A travers cet amendement, il s'agit de dénoncer la dégradation que va engendrer cette proposition de loi sur notre souveraineté audiovisuelle.